



LAUSANNE (SUI), 10 octobre 2020

Chers amis,

J'espère que toute la famille de la gymnastique au trampoline est en bonne santé et garde le moral en cette période difficile ! Il est temps de faire le point sur les questions que nous avons traitées ces derniers mois.

Suite au report des Jeux olympiques à l'année prochaine, le Comité exécutif de la FIG, le Comité technique de gymnastique au trampoline et les Sport Managers FIG ont travaillé en étroite collaboration pour s'efforcer de trouver des solutions à l'ensemble des questions/problèmes qui se sont posés via plusieurs visioconférences, e-mails et appels téléphoniques.

Nous avons également eu une visioconférence avec les présidents des CT TRA continentaux, au cours de laquelle j'ai donné toutes les informations/solutions disponibles à ce moment-là, qui sont à présent incluses dans la présente newsletter :

- Tout d'abord, les Jeux olympiques ont été reportés, puis toutes les compétitions 2020 ont été annulées les unes après les autres, y compris la dernière épreuve de qualification pour les Jeux olympiques en TRA.
- La dernière épreuve de qualification pour les JO (qui est aussi la dernière Coupe du monde des séries 2019-20) est prévue pour les 24-25 avril 2021 à Brescia. Si cette compétition ne peut pas avoir lieu, alors les 4 meilleurs des cinq Coupes du monde déjà disputées seront qualifiés pour les JO.
- Le CIO ayant demandé que les Jeux olympiques et l'ensemble des épreuves de qualifications se déroulent en conformité avec les règlements actuellement en vigueur, le CE FIG a décidé (avec le soutien des président(e)s des CT de toutes les disciplines FIG) de **prolonger les CdP** actuels pour toutes les compétitions tout au long de l'année **2021**, les **nouveaux CdP** entrant en vigueur au **01.01.2022**.
- Pour éviter toute confusion, les nouveaux CdP (pour toutes les disciplines FIG) seront publiés seulement l'année prochaine.
- Les mandats de l'ensemble des autorités FIG, y compris le CT TRA, ont été prolongés d'une année (jusqu'au 31.12.2021). Les élections pour le prochain cycle olympique, qui aura une durée limitée à 3 ans (2022-2024) auront lieu lors du Congrès FIG, lui aussi reporté à octobre 2021.
- Le cours de juges intercontinental, probablement à Zurich, Suisse, et tous les autres cours de juges commenceront en novembre 2021.



- Etant donné que presque aucun critère pour l'évaluation de l'exécution et de la difficulté n'a été modifié dans le code de pointage de gymnastique au trampoline, l'entraînement vidéo sur le site Internet éducatif de la FIG (STS) commencera juste après les Jeux olympiques de Tokyo (août 2021).
- Le CT TRA étant bien conscient que chacun attend le CdP, nous en publions les points forts dans les pages qui suivent. Les principaux changements concernent le format de compétition, comme déjà publié dans la première version à l'attention de l'ensemble des fédérations, et lors de la table ronde à Tokyo.

DETAILS DU NOUVEAU CDP

COMPETITION DE TRAMPOLINE

Les compétitions de trampoline au niveau sénior, pour les disciplines individuelles et synchronisées, sont composées de qualifications et de finales, selon la structure suivante :

Phase de la compétition	Qui participe à la compétition ?	Que faut-il exécuter ?	Ordre de départ
Qualification 1	L'ensemble des gymnastes	2 exercices libres, dont le meilleur compte	Tirage au sort
Qualification 2	Les 24 meilleur(e)s, à partir de 48 inscrits Les 16 meilleur(e)s, de 32 à 47 inscrits Aucun, si moins de 31 inscrits Maximum 3 par FN	1 exercice	Tirage au sort
Finale 1	Les 8 meilleur(e)s Maximum 2 par FN	1 exercice	Tirage au sort

Pour les compétitions juniors et par groupes d'âge, il y a deux exercices dans la manche de qualification, **les deux** comptant pour la note globale des gymnastes. Le premier exercice inclut des exigences spécifiques, conformément aux règlements juniors et des CMGA ; le deuxième exercice est libre.

Pour les CMGA, il n'y a pas de Q2.

Pour les compétitions synchronisées aux CMGA, la manche de qualification consiste en 1 (un) exercice libre.

Comme auparavant, les fédérations nationales sont libres de choisir un exercice imposé à la place du premier exercice avec exigences spécifiques pour les compétitions se déroulant sous leur autorité.



COMPETITION DE TUMBLING

Les compétitions de tumbling sont composées de qualifications et de finales, selon la structure suivante :

Phase de la compétition	Qui participe à la compétition ?	Que faut-il exécuter ?	Ordre de départ
Qualification 1 (Q1)	L'ensemble des gymnastes	2 exercices	Tirage au sort
Qualification 2 (Q2)	Les 24 meilleur(e)s, à partir de 48 inscrits Les 16 meilleur(e)s, de 32 à 47 inscrits Aucun, si moins de 31 inscrits Maximum 3 par FN	1 exercice	Tirage au sort
Finale 1 (F1)	Les 8 meilleur(e)s Maximum 2 par FN	1 exercice	Tirage au sort
Finale 2 (F2)	Les 4 meilleur(e)s Aucune limite par FN	1 exercice	Conserver l'ordre de F1

Pour les CMGA, il n'y a pas de Q2.

Q1 est composée de deux exercices libres, aucune répétition d'éléments n'étant autorisée dans l'un ou l'autre exercice. Le total des notes des deux exercices le plus élevé déterminera la qualification pour la Q2 **ou** pour la finale.

Les gymnastes commencent la Q2 avec une note de zéro. Des exercices ou éléments de la Q1 peuvent être exécutés dans la Q2.

Les finales sont divisées en deux manches, aucune répétition d'éléments n'étant autorisée dans l'un ou l'autre exercice :

Dans la F1 (Finale 1), les huit (8) gymnastes exécuteront un (1) exercice libre. Les gymnastes commencent la F1 avec une note de zéro. Les 4 (quatre) meilleur(e)s gymnastes se qualifient pour la F2 (Finale 2), les quatre (4) suivant(e)s étant classé(e)s de la 5^e à la 8^e place en fonction de leurs résultats dans la F1.

Dans la F2 (Finale 2), quatre (4) gymnastes exécuteront un (1) exercice libre et concourront pour le titre (médaille d'or) et les places suivantes (2^e à 4^e). Les gymnastes commencent la F2 avec une note de zéro. Le vainqueur est le/la gymnaste ayant obtenu la meilleure note dans la F2.

Les flic-flacs, saltos tempo, rondades et vrilles arrière ne sont pas comptés comme répétitions.

La somme des deux (2) déductions médianes données par les six (6) juges à l'exécution constitue le total de déduction pour un élément, puis la somme des déductions médianes [y compris les déductions pour réception] est déduite de la note d'exécution maximale [max. 20 pts] pour donner la note d'exécution du/de la gymnaste pour un exercice.

COMPETITION DE DMT

Les compétitions de DMT sont composées de qualifications et de finales, selon la structure suivante:



Phase de la compétition	Qui participe à la compétition ?	Que faut-il exécuter ?	Ordre de départ
Qualification 1 (Q1)	L'ensemble des gymnastes	2 exercices	Tirage au sort
Qualification 2 (Q2)	Les 24 meilleur(e)s, à partir de 48 inscrits Les 16 meilleur(e)s, de 32 à 47 inscrits Aucun, si moins de 31 inscrits Maximum 3 par FN	1 exercice	Tirage au sort
Finale 1 (F1)	Les 8 meilleur(e)s Maximum 2 par FN	1 exercice	Tirage au sort
Finale 2 (F2)	Les 4 meilleur(e)s Aucune limite par FN	1 exercice	Conserver l'ordre de F1

Pour les CMGA, il n'y a pas de Q2.

Q1 est composée de deux exercices libres, aucune répétition d'éléments n'étant autorisée dans l'un ou l'autre exercice. Le total des notes des deux exercices le plus élevé déterminera la qualification pour la Q2 **ou** pour la finale.

Les gymnastes commencent la Q2 avec une note de zéro. Des éléments de la Q1 peuvent être exécutés dans la Q2, mais pas dans la même zone du DMT que dans la Q1.

Les finales sont divisées en deux manches, aucune répétition d'éléments n'étant autorisée dans l'un ou l'autre exercice :

Dans la F1, les huit (8) gymnastes exécuteront un (1) exercice libre. Les gymnastes commencent la F1 avec une note de zéro. Les 4 (quatre) meilleur(e)s gymnastes se qualifient pour la F2, les quatre (4) suivant(e)s étant classé(e)s de la 5^e à la 8^e place en fonction de leurs résultats dans la F1.

Dans la F2, quatre (4) gymnastes exécuteront un (1) exercice libre et concourront pour le titre (médaille d'or) et les places suivantes (2^e à 4^e). Les gymnastes commencent la F2 avec une note de zéro. Le vainqueur est le/la gymnaste ayant obtenu la meilleure note dans la F2.

La somme des deux (2) déductions médianes données par les six (6) juges à l'exécution constitue le total de déduction pour un élément, puis la somme des déductions médianes [y compris les déductions pour réception] est déduite de la note d'exécution maximale [max. 20 pts] pour donner la note d'exécution du/de la gymnaste pour un exercice.

J'espère que cela aidera vos fédérations à se préparer.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter.

Salutations, prenez soin de vous !

Bien à vous,



Horst KUNZE

Président du Comité technique FIG de gymnastique au trampoline